

INFORMATION EAUX

N° 562
Avril 2005

RIOB - REMOB
Assemblée Générale
du Réseau Méditerranéen
des Organismes de Bassin
Marrakech - 23 - 25 mai 2005

ONU
L'Eau pour tous :
Priorité de la CDD 13

AGENCES DE L'EAU

- Révision du 8^{ème} Programme d'Adour-Garonne
- Contrat Cadre pour le Haut-Rhin
- Solidarité rurale en Loire-Bretagne

MEDD

- Se préparer à l'étiage 2005
- 3.800 établissements classés : les données en ligne sur Internet
- Consultation du public de mai à novembre 2005

EURO-RIOB à St. Petersburg

Mobiliser "HELCOM" pour la Directive-Cadre

SPDE

Une Charte de la gestion patrimoniale
des réseaux d'eau

BAFD

Conférence Internationale
sur l'Eau en Afrique

www.eau-international-france.fr

Promotion des actions
de coopération internationale
des acteurs publics français

**Les stages du CNFME
de mai à juillet 2005**

Dossier Thématique :

La gestion patrimoniale
des réseaux d'eau et d'assainissement



Office
International
de l'Eau

www.oieau.org

SOMMAIRE

Nouvelles des Agences de l'Eau

- Loire-Bretagne 2
- Rhin-Meuse 3
- Adour-Garonne 3

Actualités Françaises 4

Agenda des Événements 11

Actualités Internationales 6

Librairie 12

RIOB : Réseau International des Organismes de Bassin 7

Dossier Thématique 13

Nouvelles de l'Office International de l'Eau 8

Retrouvez les documents sélectionnés et analysés et les références récentes de JURIEAUDOC sur votre messagerie et sur notre site

Visitez aussi notre site Internet :
<http://www.oieau.org>

2.500.000
visiteurs
en un an !

Revue mensuelle - 11 numéros/an

Directrice de la publication : Christiane RUNEL
Rédactrice en Chef : Catherine JUERY
Rédacteur : Ghislain LOISEAU
Maquette : Nathalie CHAILLOU
Frédéric RANSONNETTE
Abonnements : Nathalie CHAILLOU

Abonnement 1 an
France : 454,48 Euro TTC
Etranger : 380,00 Euro

Office International de l'Eau

Direction de l'Information,
de la Documentation et des Données sur l'Eau
15, rue Edouard Chamberland
87065 Limoges Cedex
Tél. : +33 (0) 5 55 11 47 47
Fax : +33 (0) 5 55 11 47 48
E-Mail : eaudoc@oieau.fr

Numéro Paritaire
ISSN

AD 234
0012-9003 - 51^{ème} année



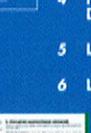
Office
International
de l'Eau



LES CAHIERS TECHNIQUES

DES GUIDES TECHNIQUES PRATIQUES ET PEDAGOGIQUES
A L'USAGE DES PROFESSIONNELS DE L'EAU ET DE L'ASSAINISSEMENT

- | | | |
|----------------------------------------|-------------------------------------------------|---------------------------------------------------|
| 1 LES POMPES CENTRIFUGES | 7 RESEAUX D'ASSAINISSEMENT | 14 L'EAU D'ALIMENTATION DES GENERATEURS DE VAPEUR |
| 2 RECHERCHE ET DETECTION DES FUITES | 8 NITRIFICATION DENITRIFICATION DEPHOSPHATATION | 15 LES POMPES |
| 3 REACTIFS DE TRAITEMENT D'EAU POTABLE | 9 L'OZONATION DES EAUX | 16 LE DIOXYDE DE CHLORE |
| 4 INSTRUMENTS DE MESURE | 10 LA CHLORATION DES EAUX | 17 LA SURPRESSION |
| 5 LE COMPTAGE | 11 LA TELEGESTION DES RESEAUX | 18 LE POMPAGE DES EAUX USEES |
| 6 LA ROBINETTERIE | 12 POSE DES CANALISATIONS | H5 QU'EST-CE QUE L'EPURATION ? |



Pour commander

Office International de l'Eau - SNIDE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48 - eaudoc@oieau.fr

EAU POTABLE ET ASSAINISSEMENT : PRINCIPAUX ENJEUX DE LA 13^{ÈME} SESSION DE LA CDD

Alors que débute la Décennie Internationale "L'eau, source de vie", les Nations Unies et les Gouvernements redoublent d'efforts pour atteindre les objectifs fixés par la Communauté Internationale en vue de réduire de moitié, d'ici à 2015, le nombre des personnes n'ayant accès ni à l'eau potable salubre, ni aux services d'assainissement de base. Des Ministres et représentants de Gouvernement se réunissent du 11 au 22 avril 2005 à New York pour choisir et promouvoir des mesures concrètes en vue d'atteindre les objectifs relatifs à l'eau, lors de la 13^{ème} session de la Commission du Développement Durable.

La réalisation des objectifs de l'ONU en matière d'eau et d'assainissement, contribuerait aussi à la réalisation d'autres Objectifs du Millénaire pour le Développement, notamment pour réduire la pauvreté, favoriser l'égalité entre les sexes, diminuer la mortalité infantile et maternelle, et assurer l'enseignement primaire.

La 13^{ème} session de la Commission du Développement Durable (CDD-13) constitue la première session consacrée aux orientations politiques depuis le Sommet Mondial sur le Développement Durable, qui s'est déroulé à Johannesburg en 2002. La CDD-13 vise à proposer des politiques et des mesures concrètes pour réaliser les objectifs liés à l'eau, à l'assainissement et aux établissements humains qui figurent dans le programme "Action 21" (adopté lors du Sommet de Rio de 1992), dans le Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21 et dans le Plan de mise en œuvre de Johannesburg.

"L'importance du travail de la CDD-13 ne peut pas être surestimée. Les orientations politiques et les mesures concrètes adoptées par les Gouvernements contribueront à nos efforts communs des prochaines années pour réaliser les Objectifs du Millénaire pour le Développement et les objectifs et engagements du Plan de mise en œuvre de Johannesburg, pour l'eau, l'assainissement et les établissements humains", a indiqué l'Ambassadeur John W. Ashe, Président de la CDD-13.

La participation croissante des femmes aux prises de décisions touchant l'eau et l'assainissement, a été l'une des principales questions discutées lors de la récente réunion préparatoire de la Commission du Développement Durable.

"Il faut libérer les femmes et les filles de la corvée quotidienne de la collecte de l'eau qu'elles doivent transporter, souvent sur de longues distances. Nous devons les associer à la prise des décisions concernant la gestion de l'eau", a affirmé le Secrétaire général de l'ONU, Kofi Annan. "Il faut faire de l'assainissement une priorité. C'est là que les progrès se font le plus attendre", a-t-il aussi précisé.

La réunion préparatoire a par ailleurs estimé que les pays en développement, notamment les pays africains, les pays les moins avancés, les pays sans littoral et les petits États insulaires en développement sont confrontés aux plus grandes difficultés en tentant de réaliser leurs objectifs en matière de développement durable.

Parmi les orientations politiques qui sont examinées à l'occasion de la 13^{ème} session de la Commission du Développement Durable figurent les thèmes suivants :

- Améliorer l'accès à une eau potable salubre et à l'assainissement :
 - En s'assurant que personne ne soit exclu des approvisionnements essentiels en eau. Les exemples d'actions possibles incluent l'allocation de subventions directes aux couches défavorisées et modulées en fonction des revenus, comme au Chili, l'application de structures tarifaires progressives en fonction de la consommation d'eau, comme en Côte d'Ivoire, ou la fourniture gratuite d'une quantité de base quotidienne d'eau aux ménages comme en Afrique du Sud ;

- En décentralisant la fourniture des services liés à l'eau et en assurant une assistance technique et un renforcement de capacités aux autorités locales et aux organismes communautaires en matière de gestion des ressources en eau : parmi les exemples, on peut mentionner la politique du Gouvernement mexicain qui consiste à offrir des contreparties pour les coûts supportés par les municipalités qui investissent dans leurs aqueducs ;

- En renforçant la gouvernance des services publics de distribution de l'eau, comme la réforme adoptée par le Sénégal touchant son service national de gestion des ressources en eau ;

- En rendant l'assainissement accessible aux pauvres, notamment en offrant des subventions pour connecter les ménages aux réseaux d'égouts, comme en Jamaïque et à Trinité-et-Tobago, et par des subventions transversales pour satisfaire les besoins d'assainissement des populations défavorisées, comme en Égypte. L'Inde a eu recours à des financements qui ont incité les communautés rurales à améliorer leurs infrastructures d'assainissement.

- Financer les investissements liés à l'eau et à l'assainissement :

- En accroissant les engagements des pays donateurs, pour que leur aide publique au développement se rapproche de l'objectif de 0,7% de leur produit intérieur brut ;

- En réduisant le fardeau de la dette des pays pauvres, comme en Ouganda, où la réduction de la dette a permis de financer le programme national d'élimination de la pauvreté ;

- En réservant les ressources publiques limitées à des interventions d'assainissement de grande envergure. Parmi les exemples, le Burkina Faso, l'Éthiopie, le Malawi, l'Ouganda et la Zambie, qui consacrent leurs investissements prioritaires en matière d'assainissement aux écoles et aux édifices publics.

- Intégrer dans la politique nationale une démarche soucieuse de l'assainissement :

- En accordant la priorité à l'assainissement et en institutionnalisant l'assainissement au plan national, dans le cadre de la politique globale. En République-Unie de Tanzanie, par exemple, l'assainissement fait partie des programmes nationaux de développement et, au Sénégal, on a créé un ministère distinct, celui de la protection, de l'hygiène publique et de l'assainissement.

- Améliorer le logement et les services pour les populations urbaines défavorisées :

- En améliorant la sécurité de l'occupation des taudis et des établissements humains non structurés, par des mesures telles que le programme d'autorisation résidentielle en Tanzanie qui facilite l'accès au crédit auprès des institutions de crédit et en réalisant l'égalité des droits des femmes leur permettant de détenir des titres juridiques, hériter et acquérir des biens immobiliers ;

- En suivant une approche intégrée dans la planification des établissements humains, y compris la planification de la gestion des terrains, du développement des habitations, de l'eau, de l'assainissement et autres infrastructures, ainsi que des installations éducatives et sanitaires.

ORGANISATION DES NATIONS UNIES

One United Nations Plaza - New York, NY 10017 - USA
Tel. : +1 (212) 906 5735 - Fax : +1 (212) 906 6349
www.un.org

L'AGENCE CRÉE UN PROGRAMME DE SOLIDARITÉ RURALE "EAU ET ASSAINISSEMENT" !

Le Conseil d'Administration de l'Agence de l'Eau, réuni le 31 mars 2005 sous la présidence de Claude Truchot, a arrêté une prévision de dépenses de 90 millions d'Euros pour financer les travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable des communes rurales, en partenariat étroit avec les départements.

Pour faire face à la disparition du Fonds National de Développement des Adductions d'Eau (FNDAE), l'Agence de l'Eau met en place, à partir de 2005, un programme dit "de solidarité rurale eau et assainissement" pour accompagner les collectivités rurales dans leurs travaux d'assainissement et d'eau potable.

Pour l'avenir, le programme "de solidarité rurale eau et assainissement" assurera la continuité avec l'ancien FNDAE en maintenant le principe d'une enveloppe départementale dédiée au financement des travaux d'assainissement et d'alimentation en eau potable des seules communes rurales.

Sur l'ensemble du Bassin Loire-Bretagne, ces subventions représentent un montant total annuel de près de 20 millions d'Euros. Elles s'ajoutent aux participations financières accordées par l'Agence de l'Eau dans le cadre de son programme d'intervention.

Le choix des dossiers éligibles sera fait en étroite concertation avec les Conseils Généraux dans le cadre de modalités d'interventions adaptées pour prendre en compte les contextes et les priorités locales.

Ces dispositions novatrices permettent de renforcer les relations partenariales développées depuis une dizaine d'années avec les départements pour une meilleure cohérence des politiques et des moyens financiers apportés aux collectivités rurales dans leurs investissements en matière d'assainissement et d'eau potable.

"TROPHÉES DE L'EAU" : LE PALMARÈS 2005 !

A l'occasion de la Journée Mondiale de l'Eau du 22 mars 2005, en présence d'Ambroise Guellec, ancien Ministre, Président du Comité de Bassin Loire-Bretagne, le jury des "Trophées de l'Eau" Loire-Bretagne a remis ses trophées 2005 à 6 lauréats et décerné trois mentions spéciales.

Les lauréats distingués lors de cette manifestation sont :

- La ville de Saint-Malo (35), pour son action de reconquête de la qualité des eaux du port de plaisance des Sablons ;
- La société Allia (71), entreprise industrielle dans le domaine de la céramique, pour sa démarche environnementale globale ;
- Vendée Eau (85), Syndicat d'Alimentation en Eau Potable de Vendée, pour son action visant à réduire l'utilisation de produits phytosanitaires par les communes ;
- La société HLM Aiguillon Construction (35) pour son programme d'économie d'eau dans le logement social ;
- Le Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Golfe du Morbihan (56) pour la restauration et la mise en valeur du marais de Lasné ;
- L'Institution Interdépartementale du Schéma d'Aménagement des Eaux du Blavet (56) pour la conception d'une méthode de recensement participatif des cours d'eau.

Les mentions spéciales ont été attribuées :

- Au Syndicat Mixte du Lioran (15) pour la rénovation de la station d'épuration de Super-Lioran et la mise en place d'un procédé pionnier de traitement des eaux ;

- A l'Adhume, Agence Locale de la Maîtrise de l'Energie (63) pour son action destinée aux collectivités territoriales en faveur des économies d'énergie et d'eau ;
- Au Parc Naturel Régional Maine-Normandie (61) pour son action de restauration des cours d'eau du Bassin du Sarthon.



Retrouver des plages saines, réduire des prélèvements d'eau de 60 000 m³ à 300 m³, promouvoir des pratiques de désherbage peu polluantes, réaliser des économies d'eau de l'ordre de 30%, restaurer une saline et la rendre économiquement viable, répertorier les plus petits cours d'eau pour mieux les protéger, tels sont quelques uns des résultats récompensés par les trophées de l'eau 2005.

A travers eux, ce sont les expériences les plus réussies dans le domaine de la gestion de l'eau qui sont portées à la connaissance de tous : acteurs de l'eau qui pourront directement s'en

inspirer, simples citoyens aux yeux desquels les enjeux de la gestion de l'eau pourront devenir plus lisibles.

L'ensemble des projets récompensés sont décrits en détail dans un dossier de presse disponible sur le site Internet de l'Agence de l'Eau.

AGENCE DE L'EAU LOIRE-BRETAGNE

Avenue de Buffon - B.P. 6339 - 45063 Orléans Cedex 2
Tél. : 02 38 51 73 73 - Fax : 02 38 51 74 74
www.eau-loire-bretagne.fr

RHIN-MEUSE



UN NOUVEAU CONTRAT CADRE ENTRE L'AGENCE DE L'EAU ET LE CONSEIL GÉNÉRAL DU HAUT-RHIN

Le Président du Conseil Général du Haut-Rhin, Charles Buttner, et le Directeur de l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse, Daniel Boulnois, ont signé le 17 mars dernier un nouveau contrat cadre pour la période 2004-2006, fixant des interventions communes dans quatre domaines : l'assainissement, l'alimentation en eau potable, la restauration des cours d'eau, la protection des zones humides.

Ce contrat définit des priorités et détermine une ligne de conduite pour l'aide aux projets portés par les collectivités locales.

En matière d'assainissement, les deux partenaires sont convenus de consacrer ensemble 113 Millions d'Euros à la réalisation de travaux. Le Département et l'Établissement Public entendent porter une attention particulière au milieu rural, avec, notamment, la mise en place de dispositifs de traitement des effluents. S'agissant de l'alimentation en eau potable, priorité sera donnée à des actions préventives devant "garantir à long terme la qualité de l'eau distribuée et des ressources en eau". Cela suppose de protéger et diversifier les captages, de réviser le traitement lorsque la qualité de l'eau n'est pas assurée, de sécuriser les réseaux d'approvisionnement.

Ces mesures de prévention pourront s'inscrire dans le cadre des Gerplan (plan de gestion de l'espace rural et périurbain) en cours d'application, qui concernent aujourd'hui la moitié des communes du Haut-Rhin. Elles s'élaboreront sur la base du suivi de la qualité des eaux effectué par la DDASS.

En outre un nouveau service d'assistance technique à l'approvisionnement en eau potable (SATEP) va être proposé aux petites collectivités pour les aider dans la gestion des captages et des réseaux, et le suivi des filières de traitement.

Pour l'aménagement des rivières, le Conseil Général et l'Agence de l'Eau subordonnent leur aide à la réalisation d'une étude générale préalable, qui "devra faire ressortir les intérêts et les inconvénients de l'opération envisagée du point de vue écologique".

La restauration des cours d'eau recevra un soutien financier lorsqu'elle sera réalisée sous la maîtrise d'ouvrage d'une structure intercommunale ou du Conseil Général par délégation.

Le Département associe pour la première fois, dans le cadre de cet accord, l'Agence de l'Eau à la protection des zones humides. Ce dernier volet du contrat prévoit notamment des actions de maîtrise du foncier des espaces concernés et de gestion conservatoire.

AGENCE DE L'EAU RHIN-MEUSE

Rozérieulles - B.P. 30019 - 57161 Moulin les Metz
Tél. : 03 87 34 47 00 - Fax : 03 87 60 49 85
www.eau-rhin-meuse.fr

ADOUR-GARONNE



LE 8^{ÈME} PROGRAMME RÉVISÉ À MI-PARCOURS

En application du Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SDAGE), le 8^{ème} Programme d'Intervention de l'Agence de l'Eau avait été adopté pour une durée de 4 ans (2003 à 2006) et prévoyait sa révision à mi-parcours.

Financé à 80 % par les redevances sur les prélèvements et la pollution de l'eau, il était initialement doté de 713 millions d'Euros, pour développer l'assainissement des collectivités, la dépollution industrielle, la lutte contre la pollution agricole, l'amélioration de la production d'eau potable, la gestion des ressources en eau et la restauration des milieux aquatiques.

Pour faire face aux engagements de la France dans le domaine de l'eau, les redevances ont été actualisées à hauteur de l'inflation et une augmentation de la redevance pollution domestique compensera la taxe fiscale prélevées par l'État au titre du FNDAE.

Enfin, le 8^{ème} Programme a été porté à 762 millions d'Euros d'aides.

Des éléments forts sous-tendent cette révision :

- la France a pris des engagements internationaux dans le domaine de l'eau : directives Eaux Résiduaires Urbaines (ERU), Nitrates, Eaux de baignades, Eau potable, etc., pour le non-respect desquels elle est parfois rappelée à l'ordre. Certains retards sont à rattraper d'urgence.
- la première étape de la mise en oeuvre de la Directive-Cadre sur l'Eau, l'état des lieux du Bassin Adour Garonne, a révélé les marges de progrès pour que soit atteint l'objectif du bon état des eaux à l'horizon de 2015.

- il a été demandé aux Agences de l'Eau de se substituer au budget de l'État, sur les moyens de leurs programmes, pour assurer les missions de solidarité pour l'eau et l'assainissement au bénéfice des communes rurales qui relevaient antérieurement du Fonds National pour le Développement des Adductions d'Eau.
- il doit en aller de même pour les financements qu'assurait le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable pour la lutte contre les pollutions diffuses par les produits phytosanitaires et la préservation des milieux aquatiques.

Enfin, pour un meilleur accompagnement financier des opérations, les taux d'aides de l'Agence ont été améliorés. Pollution par les nitrates et les pesticides, assainissement non collectif, gestion des eaux en période d'étiage et de sécheresse, restauration des fonctionnalités des rivières, lacs et zones humides... autant de problématiques qui ont conduit à concevoir des modalités d'intervention appropriées concentrant des moyens significatifs pour des actions concertées sur des territoires soumis à de fortes pressions d'origines diverses.

AGENCE DE L'EAU ADOUR-GARONNE

90, rue du Férétra - 31078 Toulouse Cedex
Tél. : 05 61 36 37 38 - Fax : 05 61 36 37 28
www.eau-adour-garonne.fr

LE REGISTRE DES ÉMISSIONS POLLUANTES DÉSORMAIS ACCESSIBLE SUR INTERNET !

Le registre des émissions polluantes des industries et des élevages est désormais accessible sur Internet : www.pollutionsindustrielles.ecologie.gouv.fr

Grâce à ce site Internet, 14.000 données concernant 3.500 établissements industriels et 300 élevages sont accessibles au public. L'accès aux données est facilité par une approche cartographique intuitive.

Le registre présente les flux annuels de polluants émis et les déchets produits par les installations classées soumises à autorisation préfectorale. Il couvre cent polluants pour les émissions dans l'eau, cinquante pour les émissions dans l'air (notamment des substances toxiques et cancérigènes) et 400 catégories de déchets dangereux. Ce nouveau registre permettra, notamment aux populations riveraines des installations industrielles, de disposer d'informations précises et très régulièrement mises à jour sur l'évolution de leur environnement.



Les données proviennent de la déclaration réalisée par les exploitants sous le contrôle de l'inspection des installations classées. Plus de 4.000 exploitants ont déjà validé leur déclaration pour l'année 2004.

Outre l'information du public, les données sur les émissions polluantes sont utilisées par l'administration dans les diverses actions de réduction des pollutions qui sont engagées par l'inspection des installations classées. En 2005, les données sur les émissions de CO2 seront utilisées pour alimenter, pour la première fois, le registre national créé pour la mise en oeuvre de la directive du 13 octobre 2003 établissant un système d'échange de quotas de gaz à effet de serre.

UNE NOUVELLE CONSULTATION NATIONALE SUR L'EAU VA ÊTRE MENÉE DU 2 MAI AU 2 NOVEMBRE 2005 !

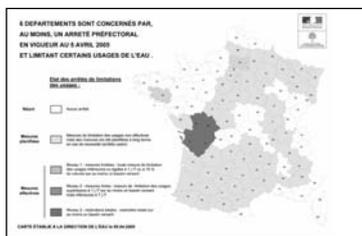
Pour la Journée Mondiale de l'Eau, Serge Lepeltier a réuni l'ensemble des acteurs de l'eau pour leur annoncer officiellement le lancement d'une nouvelle consultation nationale sur l'eau. Il s'agit cette fois d'associer le public au travail de révision des SDAGE entrepris par les Comités de Bassin en recueillant son avis sur l'état des lieux et les grands enjeux de l'eau.

Cette consultation sera menée dans chacun des 11 bassins français à partir du 2 mai prochain et jusqu'au 2 novembre 2005. Elle sera effectuée par le biais de questionnaires diffusés par Internet. Dans le Bassin Rhin-Meuse, une expérimentation sera menée : chaque foyer recevra par courrier un document d'information et un questionnaire.

Le Ministre précise que deux actions majeures seront déployées au niveau national pour lancer cette consultation :

- une vaste campagne de sensibilisation aux enjeux de l'eau se déroulera du 18 avril à mi-juin à la télévision. Elle prendra la forme de courts métrages qui seront diffusés aux heures de très grande écoute.
- la création d'un "BLOG" sur l'eau, un outil pédagogique interactif qui utilise de la vidéo sur internet pour fournir des informations sur les enjeux de l'eau et le rôle de chaque citoyen dans la politique de l'eau.

PRÉPARATION DE L'ÉTIAGE 2005



Depuis le 1^{er} septembre 2004, les précipitations sont déficitaires sur la majeure partie du territoire national, les risques de sécheresse pour l'été 2005 sont donc élevés.

Afin de préparer un étiage difficile, Dominique Bussereau, Ministre de l'Agriculture et

Serge Lepeltier, Ministre de l'Écologie et du Développement Durable, ont souhaité appeler l'attention des usagers de l'eau sur la nécessité d'une gestion économe des ressources en eau, en particulier dans le domaine agricole.

Le projet de Loi sur l'Eau adopté au Sénat

Au terme d'un débat marathon de cinq jours, les Sénateurs viennent d'adopter, en première lecture, le projet de Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques. La tâche n'était pas aisée car il s'agissait d'examiner les 51 articles du projet de loi ainsi que les 693 amendements déposés sur ce texte.

Dans un communiqué de presse, le Ministre de l'Écologie, Serge Lepeltier s'est félicité "des améliorations significatives" apportées par les Sénateurs au projet de Loi sur l'Eau. Le texte est désormais sur le bureau de l'Assemblée Nationale, les Députés se prononceront en première lecture sur ce texte début juin.

Pour ne savoir plus consultez le site du Sénat : <http://www.senat.fr/dossierleg/pj104-240.html>

Ils recommandent notamment aux agriculteurs de prendre en compte l'état des ressources en eau dans leur département, et d'implanter, dans la mesure du possible, les cultures les moins consommatrices d'eau, notamment dans des terrains à sol superficiel.

Une circulaire a été adressée aux Préfets le 15 mars 2005 soulignant la nécessité d'informer rapidement les usagers de l'eau de la situation actuelle, rappelant la poursuite de la mise en oeuvre du plan d'action sécheresse initié en 2004, invitant à préparer les mesures nécessaires à une gestion économe des ressources en eau, et à un strict contrôle des rejets polluants.

Cette circulaire est accompagnée d'un guide méthodologique pour la prise de mesures exceptionnelles de limitation ou de suspension des usages de l'eau en période de sécheresse afin de fournir aux acteurs une base de travail commune permettant de prendre des mesures simples, homogènes et efficaces.

Devant la situation exceptionnelle des nappes et des cours d'eau, les Préfets de 6 départements français ont d'ores et déjà pris un arrêté pour restreindre certains usages de l'eau. Ces restrictions pourraient s'étendre à d'autres départements au cours des prochaines semaines.

MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE ET DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

20 avenue de Ségur - 75302 Paris 07 SP
Tél. : 01 42 19 20 21 - Fax : 01 42 19 11 23
www.ecologie.gouv.fr

THIERRY BRETON MOBILISE LE MINEFI SUR LE THÈME DE L'EAU

A l'occasion d'un déplacement en province, Thierry Breton, le Ministre de l'Économie, des Finances et de l'Industrie a annoncé son intention de mettre son Ministère en ordre de bataille dans le domaine de l'eau et de l'énergie.

Il a demandé à l'ensemble des services sous sa responsabilité, à Paris et sur le terrain, d'effectuer un travail d'anticipation et de prévention de façon à être le plus réactif possible pour faire face à une éventuelle situation de tension et à ses conséquences sur les activités économiques.

Il a nommé Fabrice Dambrinne, Ingénieur Général des Mines, "Coordonnateur Eau, Industrie et Énergie" en le chargeant d'animer l'action du MinEfi pour diagnostiquer les besoins et les vulnérabilités des entreprises industrielles, pour accompagner leur préparation et pour identifier les mesures préventives à mettre en oeuvre. Le Ministre a demandé qu'un rapport lui soit remis avant la fin du mois de mai.

A l'occasion de sa visite au barrage de Grandval, Thierry Breton a souligné qu'il attend d'EDF la plus grande attention aux besoins en eau des différentes activités économiques.

Rappelant les enjeux énergétiques et environnementaux de l'hydroélectricité et de ses réserves en eau, le Ministre a annoncé qu'il lance une évaluation du potentiel hydroélectrique de notre

pays, dont il souhaite rendre publique l'analyse à la fin de l'année avec l'objectif d'optimiser la gestion du potentiel existant et d'examiner les conditions de son développement.

Il a également précisé qu'il prendrait des initiatives d'ici septembre pour améliorer l'accès des entreprises aux meilleures technologies dans le domaine de l'eau et pour améliorer encore le positionnement de nos entreprises dans ce secteur d'avenir où elles sont déjà très présentes.

Une réunion de travail avec des représentants des usagers et des industriels du bassin, a permis au Ministre de saluer les efforts menés pour assurer la concertation pour la gestion de la ressource et en assurer l'utilisation la plus responsable, par une série d'initiatives industrielles, dont les réalisations lui ont été présentées.



MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES ET DE L'INDUSTRIE

139, rue de Bercy - Télédoc 151 - 75572 Paris Cedex 12
Tél. : 01 40 04 04 04 - Fax : 01 53 18 36 40
www.minefi.gouv.fr

UNE CHARTE POUR LA GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU

Reconnaissant que le bon état des réseaux est une exigence pour maintenir la qualité sanitaire de l'eau potable et que les gestionnaires des services d'eau ont la mission d'accompagner les collectivités dans la définition d'une politique de gestion patrimoniale, le Syndicat Professionnel des Distributeurs d'Eau (SPDE) vient d'adopter une Charte pour la gestion du patrimoine des réseaux d'eau potable.

Au vu de ces constats et après avoir mené des réflexions collectives, les entreprises adhérentes au SPDE proposent, dans le cadre de cette Charte, à chaque collectivité de contractualiser 4 grands engagements en terme de gestion du patrimoine :

- développer des outils de connaissance du patrimoine ;
- assister les collectivités locales dans la définition d'une politique de gestion patrimoniale ;

- proposer en permanence les solutions techniques adéquates ;
- s'engager contractuellement sur des objectifs, mesurer les résultats et en assumer les conséquences.

En signant ce texte, les entreprises membres du SPDE s'engagent à proposer aux collectivités locales les outils de connaissance et d'aide à la décision, ainsi que les solutions technologiques qui garantiront, sur le long terme, le niveau de performance du service qu'elles souhaitent obtenir.

SPDE

83 Avenue Foch - 75116 Paris France
Tél. : 01 53 70 13 58 - Fax : 01 53 70 13 41

JEAN-YVES PERROT NOMMÉ À LA TÊTE DE L'IFREMER

Par un Décret en date du 25 mars 2005, le Président de la République a nommé Jean-Yves Perrot au poste de Président du Conseil d'Administration de l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER).

Ancien élève de l'ENA, Conseiller Maître à la Cour des Comptes, où il a notamment exercé les fonctions d'avocat général, il a été, de 1997 à 2002, Directeur des Affaires Économiques et Internationales du Ministère de l'Équipement, des Transports et du Logement.

Il a également occupé les fonctions de Directeur Adjoint du cabinet de Bernard Pons, Ministre de l'Équipement, du Logement, des Transports et du Tourisme (de 1995 à 1997), et Directeur de cabinet d'Hervé Gaymard, Ministre de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et des Affaires rurales (de 2002 à 2004).

Professeur associé à l'Institut d'Études Politiques de Bordeaux (de 1992 à 1994) et à l'Université Nouvelle de Cergy-Pontoise (de 1994 à 2000), il a également enseigné pendant dix ans en tant que maître de conférences à l'Institut d'Études Politiques de Paris.

Né en Vendée en 1956, Jean-Yves Perrot est Commandeur dans l'Ordre du Mérite Agricole et Chevalier dans l'Ordre National du Mérite.

IFREMER

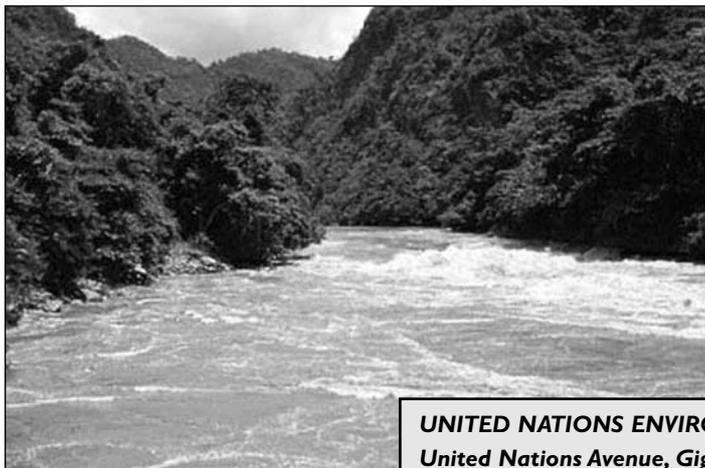
Technopolis 40 - 155 rue Jean-Jacques Rousseau
92138 Issy-les-Moulineaux
Tél. : 01 46 48 21 00 - Fax : 01 46 48 21 21
www.ifremer.fr

L'EXPLOITATION HYDROÉLECTRIQUE DU FLEUVE CONGO SORTIRA-T-ELLE L'AFRIQUE DE LA PAUVRETÉ ?

Lors de la réunion "Africa Business and Sustainable Development" organisée par le Programme des Nations Unies pour l'Environnement (PNUE), le 24 février 2005 à Nairobi, Monsieur Reuel Khoza, Président de Eskom Holdings, une compagnie sud-africaine de production d'électricité, a dévoilé son projet d'exploitation hydroélectrique du fleuve Congo.

Le projet, qui se limiterait dans un premier temps aux cascades d'Inga, devrait générer assez de courant pour alimenter l'industrialisation du continent entier. L'exportation du surplus d'électricité vers l'Italie, l'Espagne et l'Europe du sud en général serait alors possible grâce à un interconnecteur sous la Méditerranée ?

Monique Barbut, Directrice au PNUE de la Division de la technologie, de l'industrie et de l'économie, a déclaré : "Le continent africain a besoin d'énergie pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le Développement. Les technologies, petites et



grandes - houillères, pétrolières, éoliennes ou solaires - ont toutes un rôle à jouer. Mais nous devons faire en sorte qu'elles soient propres et respectueuses de l'environnement. L'hydroélectricité a aussi un rôle à jouer. Le PNUE est disposé à offrir aides et conseils aux compagnies, comme Eskom, et aux gouvernements d'Afrique qui souhaitent développer ces technologies afin de trouver un équilibre entre considérations environnementales et considérations socio-économiques".

Ce projet a également reçu le soutien du Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique (NEPAD).

UNITED NATIONS ENVIRONMENT PROGRAMME

United Nations Avenue, Gigiri
PO Box 30552, 00100 - Nairobi, Kenya
Tél.: (254-20) 621234 Fax: (254-20) 624489/90
www.unep.org/

LA CONFÉRENCE SUR L'EAU EN AFRIQUE ADOPTE LA DÉCLARATION DE PARIS !

Les travaux de la Conférence Internationale sur l'Eau en Afrique, organisée à Paris le 1^{er} avril 2005, ont été couronnés par l'engagement des participants à garantir l'eau potable aux populations rurales africaines.

Les Gouvernements africains et la communauté internationale des bailleurs de fonds ont apporté un soutien marqué à l'initiative du Groupe de la Banque Africaine de Développement (BAFD) pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en Afrique rurale (AIEAR).

En adoptant la "Déclaration de Paris" à la fin de la Conférence, les participants se sont engagés à :

- soutenir l'initiative de la Banque Africaine de Développement pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement en milieu rural ;
- mobiliser les ressources humaines et financières et conduire les projets nécessaires à la réalisation de la vision africaine de l'eau : celle-ci développe une démarche progressive et réaliste pour offrir un accès à l'eau et à l'assainissement à 50% des populations rurales d'ici 2007, à 66% d'ici 2010 et à 80% d'ici 2015.
- inscrire l'accès à l'eau et l'assainissement au cœur des stratégies de développement de l'Afrique : en prenant pleinement en compte cet objectif dans les documents de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) ; en établissant des cadres de politiques sectorielles et des plans de gestion intégrée de la ressource ; en soutenant les réformes entreprises dans le secteur de l'eau et de l'assainissement et en renforçant les capacités, en vue d'une gestion plus performante des services ;
- coordonner leurs actions sur le plan national et local, conformément aux engagements pris au Forum à Haut Niveau sur l'efficacité de l'aide du 2 mars 2005 : en instituant un mécanisme régional d'observation hébergé à la BAFD, qui suivra l'avancement vers l'Objectif du Millénaire pour l'eau et l'assainissement en Afrique rurale et émettra des

avis à l'attention du comité consultatif sur l'eau auprès du Secrétaire Général des Nations Unies ; en mettant également en place, dans chaque pays, un partenariat pour articuler les efforts en vue de cet objectif ;

- prendre pleinement en compte les besoins et demandes locales : en facilitant la participation des communautés aux services de l'eau, en soutenant les politiques de délégation des compétences de gestion de l'eau aux collectivités locales et en favorisant les approches par la demande ;
- développer des instruments financiers innovants et faciliter les partenariats publics / privés adaptés au contexte rural ;
- s'assurer auprès du NEPAD et de l'AMCOW (African Ministerial Conference On Water) d'une bonne coordination afin de renforcer les synergies entre les initiatives existantes.

A l'occasion de cette conférence, le Ministre français des Finances, Thierry Breton, a annoncé la décision de la France d'engager 40 millions d'Euros supplémentaires au profit de l'initiative pour l'approvisionnement en eau et l'assainissement de la Banque Africaine de Développement. M. Breton avait auparavant rappelé que la France a "entrepris de doubler son aide publique au développement dans le secteur de l'eau et en Afrique pour atteindre 360 millions d'Euros par an d'ici 2007".

La France s'est aussi engagée à mettre son expertise dans le domaine de l'eau au service des pays africains. Les acteurs français de l'eau seront chargés d'opérer un transfert de connaissances tout en renforçant les programmes à l'échelon local. L'aide française sera orientée autour de trois axes principaux : l'assainissement, l'accès aux populations défavorisées et la gestion des ressources".

BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT - BAFD

BP 323 - 1002 Tunis Belvédère - Tunisie
Tél. : (+216) 71 333 511 - Fax : (+216) 71 351 933
afdb@afdb.org
www.afdb.org

"EURO-RIOB" PARTICIPE AU 6^{ÈME} "BALTIC SEA DAY"

Située au nord de l'Europe, reliée à l'océan Atlantique par la mer du Nord, la Mer Baltique s'étend sur une superficie de 432.800 km². Deux golfes intègrent cet espace : le golfe de Botnie au nord et le golfe de Finlande à l'est. La circulation de navires y est l'une des plus intenses au monde.

La Mer Baltique a la triste réputation d'être la mer la plus polluée de la planète, victime d'une eutrophisation particulièrement marquée, l'écosystème marin est fortement déséquilibré au point que certaines espèces de poissons qui y sont pêchées, comme le hareng ou le saumon, sont interdites d'exportation dans l'Union européenne.

Dès les années 70, les pays riverains de la Mer Baltique (Suède, Danemark, Allemagne, Pologne, Finlande, Russie, Estonie, Lettonie et Lituanie) ont décidé d'agir ensemble pour protéger l'environnement. Cette mobilisation interrégionale se manifeste notamment à travers "HELCOM", la Commission d'Helsinki pour la protection de la Mer Baltique. Depuis 2000 une Conférence Internationale est organisée chaque année à St. Petersburg pour faire le point sur les progrès accomplis dans ce domaine.

La 6^{ème} édition du Forum International sur l'Environnement "Baltic Sea Day" a eu lieu les 22 et 23 mars derniers à St. Petersburg. Ce forum annuel est devenu aujourd'hui l'un des principaux mécanismes permettant de développer la coopération entre les pays riverains de la Mer Baltique. Il s'adresse aux Autorités gouvernementales, établissements scientifiques et organisations publiques des pays riverains de la Mer Baltique ainsi qu'aux organisations ou institutions travaillant à sa protection.

Parmi les nombreux sujets inscrits cette année au programme de la Conférence figuraient : la coopération trilatérale pour le golfe de Finlande, la stratégie de collecte des données sur les substances dangereuses en Russie, la Stratégie Maritime Européenne et la Directive-Cadre Européenne sur l'Eau.

Ce dernier point mérite d'être souligné tant l'élargissement de l'Union Européenne a généré d'importants changements politiques pour les pays riverains de la Mer Baltique récemment entrés dans l'Union.

L'existence d'une législation environnementale commune, désormais applicable dans de nombreux États riverains de la Mer Baltique impacte nécessairement sur les priorités environnementales définies pour protéger l'ensemble de cette zone géographique.

C'est dans ce contexte qu'"HELCOM" a souhaité associer le Réseau International des Organismes de Bassin aux travaux de la 6^{ème} édition de son "Baltic Sea Day".

M. Jean-François Donzier, Secrétaire Technique Permanent du RIOB, est venu présenter les activités du Réseau et particulièrement les travaux menés par le groupe "Euro-RIOB", pour l'application de la Directive-Cadre sur l'Eau en Europe.

Ce fût également l'occasion de montrer comment le RIOB est aujourd'hui impliqué dans la préparation du prochain Forum Mondial sur l'Eau qui se tiendra à Mexico du 16 au 22 mars 2006.



RÉSEAU INTERNATIONAL DES ORGANISMES DE BASSIN

Secrétariat Technique Permanent
21, rue de Madrid - 75008 Paris - France
Tél. : 01 44 90 88 60 - Fax : 01 40 08 01 45
riob2@wanadoo.fr - www.riob.org

HELCOM

Katajanokanlaituri 6 B - FI-00160 Helsinki - Finland
Tél. : +358 9 6220 220 - Fax : +358 9 6220 2239
www.helcom.fi

LES PROCHAINS RENDEZ-VOUS DU RIOB

**Marrakech
(Maroc)**

23 - 25 mai 2005

**Assemblée Générale
du Réseau Méditerranéen
des Organismes
de Bassin
REMOB**



Namur

**(Wallonie - Belgique)
29 sept. - 1^{er} oct. 2005**

**3^{ème} Assemblée
du Groupe des Organismes
de Bassins Européens
pour l'Application
de la Directive-Cadre
"EURO-RIOB"**



Mexico

**(Mexique)
18 mars 2006**

**IV^{ème} Forum Mondial
"La participation du public
et des usagers de l'eau
dans la gestion des bassins"**



UN SITE INTERNET POUR PROMOUVOIR L'ACTION DES ACTEURS PUBLICS FRANÇAIS DANS LE DOMAINE DE L'EAU !

À l'occasion de la 13^{ème} Commission du Développement Durable qui s'est tenue à New York au Siège des Nations Unies du 18 au 22 avril 2005, Serge Lepletier vient de présenter le nouveau site Internet :

www.eau-international-france.fr

Ce site Interministériel a pour objectif de promouvoir les actions menées par les acteurs publics français dans le domaine de la gestion de l'eau pour tendre vers les Objectifs du Millénaire pour le Développement.

La création d'un premier site Internet interministériel en mars 2004 avait été motivée par le constat initial d'une méconnaissance sur la scène internationale des actions réalisées dans le domaine de l'eau par les acteurs publics français.

Ce site pilote fût présenté pour la première fois lors de la 12^{ème} Commission du Développement Durable (CDD) en avril 2004 sous le nom de www.politique-eau.gouv.fr. Depuis lors, son nom a changé en **www.eau-international-france.fr** afin d'être plus compréhensible à un public international, son sommaire a été révisé, sa convivialité et son accessibilité améliorées. Son nouveau sommaire a été établi à partir de la note sectorielle sur l'eau et l'assainissement du Comité Interministériel de la Coopération Internationale et du Développement (CICID).

Une carte de visite faisant sa promotion a été diffusée lors de cette 13^{ème} Commission du Développement Durable.

Dans ce contexte, le site **www.eau-international-france.fr** a pour vocations :

- de rappeler les enjeux mondiaux dans le domaine de l'eau ;
- de présenter les compétences publiques françaises sur le plan international : les différents acteurs, leurs moyens d'action, leurs secteurs d'intervention, leurs expériences ;

- de souligner les objectifs et les moyens portés par la France en matière d'intervention sur le plan international ;
- de montrer sur quelles bases ces expériences ont été construites : gestion de l'eau en France et en Europe.

L'axe prioritaire devient les actions internationales menées par les acteurs publics français. Les fondements nationaux et européens deviennent quant à eux le second niveau de lecture. Deux navigations sont possibles ; l'internaute a la possibilité de faire une recherche par thème selon le plan, ou bien une recherche géographique par l'accès à un planisphère dynamique.

Se voulant être la vitrine de la mobilisation des institutions publiques françaises à l'international pour relever le défi mondial de

l'eau, l'information diffusée sur ce site Web est issue du Ministère des Affaires Étrangères, du Ministère de l'Agriculture, de l'Alimentation, de la Pêche et de la Ruralité, du Ministère de l'Économie, des Finances et de l'Industrie, de l'Agence Française du Développement, du Ministère de l'Équipement des Transports, du Logement du Tourisme et de la Mer, du Ministère de l'Écologie et du Développement Durable, des Agences de l'Eau, du Ministère de la Santé, du Fonds Français pour l'Environnement Mondial et de la Documentation Française.

Le Ministère de l'Écologie et du Développement Durable a demandé à l'Office International de l'Eau d'apporter son appui à la création et à l'animation de ce site Internet.



L'OIEAU PARTICIPE À L'ÉLABORATION DU PROCHAIN RAPPORT SUR L'ÉTAT DE L'ENVIRONNEMENT EN FRANCE

Un Rapport sur l'Etat de l'Environnement de la France doit être publié tous les quatre ans par l'Institut Français de l'Environnement (IFEN), et le prochain est prévu en 2006.

Pour la préparation de ce document et plus particulièrement du chapitre dédié aux eaux continentales, l'IFEN a confié à l'OIEau la réalisation de nombreux traitements des données.

Les travaux demandés consistent en la production de tableaux, graphiques et cartes documentés et de notes de synthèse.

Les travaux englobent les aspects qualité des eaux de surface et souterraines au travers du traitement des données du Réseau National de Bassin, y compris sur les aspects biologiques (IBD, IBGN, Indice poisson), et les aspects d'identification des masses d'eau et critères associés au titre de la Directive-Cadre sur l'Eau (DCE), au travers de cartes et tableaux de synthèse.

Afin d'assurer une fiabilité maximale des données et donc des traitements, et malgré un planning de réalisation très serré (2 mois), l'OIEau a choisi de mobiliser l'ensemble de ses partenaires, qui ont accepté de se plier à l'exercice, pour collecter ou compléter les fichiers disponibles dans leurs bases de données. L'équipe de quatre personnes chargée de ce travail traitera les données selon les spécifications demandées par l'IFEN et fera valider par ses partenaires les traitements réalisés.

L'ensemble des éléments seront remis à l'IFEN au cours du mois de mai 2005.

OFFICE INTERNATIONAL DE L'EAU - DI2DE
15 rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges
Tél. : 05 55 11 47 47 - Fax : 05 55 11 47 48
snide@oieau.fr
www.oieau.fr

Nos Stages de Formation pour mai, juin et juillet 2005

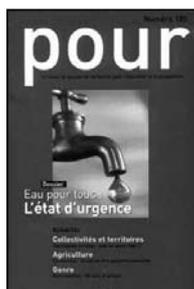
DATE	REF.	TITRE	Prix € HT
09-13/05/05	B001	Exploitation des usines de production d'eau potable - niveau I	1 303
09-13/05/05	B018	Correction de la minéralisation : eaux agressives, eaux entartrantes	1 120
09-13/05/05	C014	Pose du tube polyéthylène en distribution d'eau potable	1 309
09-13/05/05	E005	Connaître le fonctionnement hydraulique des réseaux d'assainissement	1 135
09-13/05/05	E014	Techniques alternatives en assainissement pluvial	1 162
09-13/05/05	F004	Gestion technique d'une station d'épuration - 2 ^{ème} partie du 20 au 24/06	2 369
09-13/05/05	F019	Initiation à l'assainissement : réseau et station d'épuration	1 250
10-13/05/05	A013	Les eaux chaudes sanitaires : maîtrise et gestion des risques	1 178
11-12/05/05	K039	Suivi des délégués	1 070
17-19/05/05	E011	Prévention des risques sur les chantiers de pose de canalisations	796
17-20/05/05	B002	Exploitation d'un poste de désinfection des eaux au chlore et au dioxyde de chlore	969
17-20/05/05	C048	Protection incendie sur les réseaux d'eau potable	1 163
17-20/05/05	K022	Eau et procédures d'urbanisme	1 646
17-20/05/05	I013	Sensibilisation à l'environnement électrique	848
17-20/05/05	N002	Résines échangeuses d'ions	976
23-26/05/05	E036	Lecture de plan et nivellement en réseau d'assainissement	932
23-27/05/05	C026	Exécution et contrôle des remblais de tranchées	739
23-27/05/05	F025	Exploitation des stations d'épuration pour petites collectivités	1 293
23-27/05/05	F032	Génie civil des stations de traitement	1 200
23-27/05/05	G003	Forage d'eau	1 529
24-26/05/05	B025	Initiation à la production d'eau potable	862
24-27/05/05	K030	S.I.G pour la gestion de l'eau	1 337
30/05-02/06/05	B014	Réactifs en production d'eau potable : application et sécurité	917
30/05-03/06/05	D002	Comment utiliser les équipements de télégestion - initiation	1 086
30/05-03/06/05	E023	Autosurveillance des réseaux d'assainissement : mise en oeuvre	1 165
30/05-03/06/05	F011	Exploiter les systèmes de déshydratation des boues	1 347
30/05-03/06/05	F017	Exploiter des biofiltres et une désodorisation - niveau 2	1 122
30/05-03/06/05	K029	Marchés publics de travaux : stations d'eau et d'épuration	1 086
31/05-03/06/05	B028	Mise en place de l'autosurveillance en production et distribution d'eau potable	1 137
06-10/06/05	E012	Diagnostic des réseaux d'assainissement et schéma directeur	1 240
06-10/06/05	E025	Restauration, entretien et aménagement d'un cours d'eau	1 281
06-10/06/05	L011	Débitmétrie, pluviométrie et échantillonnage - niveau 2	1 221
07-10/06/05	A006	Analyses élémentaires relatives à la bactériologie des eaux - module I	1 075
13-16/06/05	A015	Laboratoire d'analyses : hygiène et sécurité	944
13-17/06/05	C035	Soudage bout à bout des tubes polyéthylène	1 731
13-17/06/05	E030	Inspection télévisée des réseaux d'assainissement : réalisation et exploitation	1 185
13-17/06/05	E039	Contrôle technique de l'assainissement non collectif existant	1 185
13-17/06/05	F007	Conception et dimensionnement - module I : station d'épuration à boues activées	1 399
13-17/06/05	F029	Initiation au traitement des boues : découverte d'une problématique et d'un métier	1 146
20-22/06/05	E046	Pathologie et auscultation des réseaux d'assainissement	966

Notre sélection ...

DATE	LIEU	THEMES	CONTACT
10-12/05/05	Teplice République Tchèque	WASTEWATER 2005	Association of Wastewater Treatment Experts of Czech Republic www.ewaonline.de/downloads/tepli.pdf
23-25/05/05	Marrakech Maroc	Assemblée Générale du Réseau Méditerranéen des Organismes de Bassin (REMOB)	REMOB - Confédération Hydrographique du Jucar Tél. : +34 96 393 89 42 - Fax : +34 96 393 88 01 remocl@remoc.org - http://www.remoc.org
30/05-02/06/05	Evora Protugal	7 ^o Simposio de Hidraulica e Recursos Hidricos dos Paises de Lingua Oficial Portuguesa	Associação Portuguesa dos Recursos Hídricos www.aprh.pt
30/05-03/06/05	Paris France	84 ^{ème} Congrès de l'ASTEE De l'hygiène à l'environnement	ASTEE Tél. : 01 48 63 30 48 - Fax : 01 48 63 32 13 www.astee.org
31/05-01/06	Paris France	Tours Aéroréfrigérantes et Risque Légionelle	Euroforum www.euroforum.fr
31/05-02/06/05	Aix-Les-Bains France	Devenir des pollutions et traitement des eaux	GRUTTEE secretariat.gruttee@univ-savoie.fr
31/05-02/06/05	Dijon France	Exp'Eau Dijon	EXP'EAU DIJON fAX / 03 80 41 56 31 www.ifrance.com/expeau-dijon/ exp'eau-dijon@wanadoo.fr
01-05/06/05	San Francisco Etats-Unis	Journée Mondiale de l'Environnement	UNEP www.wed2005.org/0.0.php
6-8/06/05	Sapporo Japon	3 rd IWA Leading-Edge Conference on Water and Wastewater Treatment Technologies	International Water Association www.iawq.org.uk/
8-11/06/05	Tunis Tunisie	Salon ENVIROTEC 2005 7 ^{ème} édition du Salon International des Technologies de Protection de l'Environnement	SAMI CHAMEKH Tél. : 0021697037592
11-16/06/05	Berlin Allemagne	5 th International Symposium on Management of Aquifer Recharge	UNESCO www.ismar2005.org
14-18/06/05	Angers France	Agriculture et Développement Durable : concepts, outils et méthodes	SIFEE www.sifee.org/angers2005.htm
15-17/06/05	Bucharest Roumanie	Innovations in the Field of Water Supply, Sanitation and Water Quality Management	Conference secretariat Romanian Water Association conferinta@ara.ro
17/06/05	Freiberg Allemagne	Technologies du Traitement des Ressources en Eau Affectées par les Activités Minières	Institut de géologie, Université technique de Freiberg www.geo.tu-freiberg.de/hydro/bht_2005.html
20-23/06/05	Brest France	OCEANS '05 Europe : Today's technology for a sustainable future	IEEE www.oceans05europe.org/
20-24/06/05	Angers France	Evaluation Environnementale et Développement d'une Agriculture Durable	Institut de l'Energie et de l'Environnement de la Francophonie www.sifee.org/angers2005.htm
22-23/06/05	Singapour Asie	Asia Pacific Water 2005	Terrapinn Pte Ltd www.worldofcards.biz/2005/apw_SG/
28-29/06/05	Paris France	Autosurveillance, Diagnostic Permanent et Modélisation des Flux Polluants en Réseaux d'Assainissement Urbains	Société Hydrotechnique de France www.shf.asso.fr

L'agenda complet des événements est consultable sur le Web
<http://eaudoc.oieau.org>

EAU POUR TOUS : L'ÉTAT D'URGENCE



La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e siècle ont vu fleurir de grands sommets mondiaux "pour le développement durable respectant les droits des peuples et des individus au développement économique, à la santé, à l'éducation, à la culture" (Sommets de Johannesburg, Déclaration du Millénaire, ...). L'accès à l'eau fait partie de ces droits. Ces déclarations ambitieuses ont-elles induit un réel changement, y a-t-il une nouvelle donne concernant l'eau et le droit à l'eau sur notre planète ?

On peut en douter car en 2005, 1 habitant de notre planète sur 5 n'a pas accès à l'eau potable et 3 millions de personnes meurent tous les ans parce qu'ils consomment une eau non potable.

Le Groupe de Recherche pour l'Éducation et la Prospective (GREP) vient de publier un important dossier sur l'eau, dans sa revue "POUR" du mois de Mars 2005. Ce dossier tente de faire le point sur la diversité des situations à travers le monde, de comprendre les pratiques, de soulever des questions parfois oc-

cultées, de présenter des initiatives encourageantes pour un meilleur accès à l'eau pour tous, et évoque les difficultés qui les entravent.

De ces initiatives-réalisations exemplaires sur un plan scientifique ou sociologique - semble se dégager une solidarité Nord-Sud. Mais cette solidarité est encore trop timide, trop dépendante des priorités de chacun, et les grandes déclarations des sommets mondiaux risquent fort de rester lettre morte si des outils adaptés à une gestion mondiale de l'eau ne sont pas mis en oeuvre. Il y a urgence !

Monsieur Jean-François Donzier, Directeur Général de l'Office International de l'Eau a participé à cette revue en signant un article intitulé : "L'Eau, un enjeu de développement économique et social".

GREP

13/15, rue des Petites-Écuries - 75010 PARIS
Tél. : 01 55 33 10 40 - Fax : 01 55 33 10 41

"LES CAHIERS DE LA SEINE EN PARTAGE" : UNE NOUVELLE COLLECTION D'OUVRAGES SUR LA SEINE

Pour fournir aux riverains de la Seine une documentation complète portant sur les problèmes spécifiques qui les concerne, l'association "La Seine en Partage" lance une nouvelle collection d'ouvrages.

Chacun de ces textes contiendra l'état des lieux, la législation en vigueur ainsi qu'un inventaire des questions qui se posent et auxquelles répondront les meilleurs spécialistes.

Le premier Cahier, désormais disponible, traite de "La lutte contre les ragondins et les animaux nuisibles".

Le deuxième Cahier, qui sera disponible dans un mois, traitera de "La lutte contre les risques d'inondation". Ces ouvrages peuvent être obtenus sur simple demande adressée à l'association "La Seine en Partage".

LA SEINE EN PARTAGE

94, rue Saint Lazare - 75009 Paris
Tel. : 01 48 74 15 55 - Fax : 01 48 74 30 40
contact@seineenpartage.com - www.seineenpartage.com

AFRIQUE DE L'OUEST : ETUDE DES MODES DE GESTION DES BOUES DE VIDANGE

Le Centre Régional pour l'Eau Potable et l'Assainissement à Faible Coût (CREPA) a retenu le thème de la gestion des boues de vidange dans le cadre de la 4^{ème} phase de son programme de recherche (2001-2004).

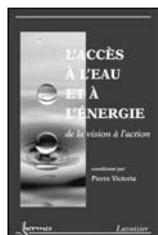
Un an d'étude sur l'état des lieux de la gestion des boues de vidange au Burkina Faso, au Bénin, en Côte d'Ivoire et au Sénégal a permis aux équipes de chercheurs d'aborder les aspects institutionnels, juridiques, techniques, financiers, socio-économiques, sanitaires et environnementaux. Les résultats de ces travaux avaient été présentés lors d'un colloque à Ouagadougou en avril 2002.

Cette publication reprend les études menées sur l'état des lieux de la gestion des boues de vidange dans les 4 pays et en tire un ensemble de recommandations à mettre en œuvre en vue d'une gestion efficace du secteur.

CREPA

03 BP 7112 Ouagadougou 03 - BURKINA FASO
Tél. : + 226 50 36 62 10/11 - Fax : + 226 50 36 62 08
crepa@fasonet.bf - www.reseaucrepa.org

L'ACCÈS À L'EAU ET À L'ÉNERGIE



L'eau et l'énergie sont essentielles à une vie décente et nécessaires au développement économique et social. Pourtant, des millions de personnes en sont aujourd'hui privées. L'Assemblée Générale de l'ONU a fixé en 2000 les Objectifs du Millénaire, parmi lesquels figure la diminution de moitié, d'ici 2015, du nombre de personnes n'ayant pas accès à l'eau. Sur le terrain, des solutions sont trouvées qui ne répondent pas à toutes les questions mais permettent d'avancer.

Encore faut-il les connaître et les évaluer.

Convaincu que seule une action concertée permettra de relever le défi de l'accès pour tous à l'eau et à l'énergie, VEOLIA WATER a invité élus, fonctionnaires internationaux, industriels,

représentants d'ONG et universitaires, lors d'un Forum à Libreville du 18 au 19 novembre 2004, à croiser leurs regards et leurs propositions.

Réunissant les contributions de ces différents spécialistes, ce livre permet à la fois d'analyser les véritables enjeux de l'accès aux services essentiels et de proposer des solutions concrètes et innovantes.

Cet ouvrage a été coordonné par Pierre Victoria, Délégué Général du Cercle Français de l'Eau.

LAVOISIER ÉDITIONS

11 rue Lavoisier - 75008 Paris
www.lavoisier.fr

LA GESTION PATRIMONIALE DES RÉSEAUX D'EAU ET D'ASSAINISSEMENT

À l'occasion de la mise en ligne de l'étude réalisée par l'Office international de l'Eau pour le compte du SPDE sur le thème " LA GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'EAU POTABLE, ENJEUX ET RECOMMANDATIONS " (téléchargeable en ligne sur <http://eaudoc.oieau.fr/sie> rubrique nouvelles parutions), nous vous proposons ce mois-ci un dossier thématique dédié à la gestion patrimoniale des réseaux d'eau et d'assainissement.

Une définition de l'expression " gestion patrimoniale " pourrait être de répondre à la préoccupation de garder ou d'utiliser un acquis, de telle manière que soit conservées toutes les possibilités d'évolution ultérieure. Pour cela, il convient au gestionnaire du réseau notamment de bien connaître celui-ci et de prévoir les travaux à mettre en œuvre afin de maintenir un niveau de service satisfaisant sans gréver le budget de manière démesurée.

Cette thématique est depuis quelques années à l'origine de nombreuses publications et études. De plus, le projet de loi " sur l'eau et les milieux aquatiques " publié le 9 mars dernier, disponible sur le site du ministère de l'Ecologie et du Développement Durable, tient également compte de cette notion en précisant l'encadrement des travaux de renouvellement confiés à un délégataire :

Lorsque le contrat de délégation d'un service public de distribution d'eau ou d'assainissement met à la charge du délégataire des renouvellements et des grosses réparations à caractère patrimonial, un programme prévisionnel de travaux lui est annexé. " Le contrat doit comporter une stipulation imposant au délégataire, d'une part, l'établissement en fin de contrat d'un rapport énumérant les travaux réalisés, d'autre part, sans préjudice des autres sanctions prévues au contrat, le versement au budget de l'eau et de l'assainissement du délégant d'une somme correspondant au montant des travaux stipulés au programme prévisionnel et non exécutés."

Le SPDE (Syndicat Professionnel des Entreprises de services d'Eau et d'assainissement) vient d'ailleurs de publier une Charte pour la gestion du patrimoine dans laquelle les entreprises s'engagent à :

- contractualiser la mise en place et l'exploitation des outils de connaissance du patrimoine,
- assister la collectivité dans la définition d'une politique de gestion patrimoniale,
- proposer en permanence les solutions techniques adéquates,
- s'engager contractuellement sur des objectifs, mesurer les résultats et en assumer les conséquences.

Ce dossier vous propose une sélection de références récentes présentant les moyens disponibles et les résultats d'études en cours en matière de programmation de travaux, des pratiques de gestion et de maintenance des réseaux, les outils d'aide à la décision... Retrouvez également le rapport d'étude réalisé pour la Direction des Etudes Economiques et de l'Evaluation Environnementale (D4E) du Ministère de l'Ecologie et du Développement Durable : " Inventaire et scénario de renouvellement du patrimoine d'infrastructures des services publics d'eau et d'assainissement " en ligne sur Eaudoc rubrique Vient de paraître.

Pour commander ces documents à l'aide de leur côte ddd : eaudoc@oieau.fr ou en ligne sur <http://eaudoc.oieau.fr>.

Retrouvez les nouvelles références intégrées dans Eaudoc, tous thèmes confondus, sur notre site : <http://eaudoc.oieau.fr> sous la rubrique " Actualités / nouvelles références biblio (accès réservé aux abonnés après identification). Vous pouvez aussi recevoir ce recueil sur votre messagerie : pour cela, contactez-nous : eaudoc@oieau.fr.

SURVEILLER LES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

67/27711

La mise en œuvre de moyens de surveillance notamment de l'état de santé des réseaux d'assainissement et de leurs points faibles est le complément indispensable des systèmes de gestion de données, d'informations géographiques et de modélisation hydraulique. Un outil supplémentaire de simulation du vieillissement des réseaux permettra d'améliorer la maîtrise des opérations de réhabilitation. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, NEDEY F., LA GAZETTE DES COMMUNES, DES DEPARTEMENTS ET DES REGIONS, 2005, 38-40

Pour tout public

GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT URBAINS. GUIDE METHODOLOGIQUE

67/27081

Méthodologie pour la programmation des inspections et des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement et le développement de bases de données urbaines adaptées à une gestion durable de ces réseaux. L'ensemble des outils indispensables à la gestion patrimoniale est présenté : - indicateurs de performance et critères de décision pour la programmation des investigations et des actions de réhabilitation ; - principes de construction et d'utilisation de modèle de vieillissement des conduites ; - ébauche d'indicateurs relatifs à la qualité du patrimoine immatériel. Mise en perspective de ces dispositifs à l'aide d'un démonstrateur informatique pour la simulation de programmes de gestion. - © 2005 OIEau

FRE, LIVRE, BREYSSE D., JOANNIS C., LE GAUFFRE P., ET AL., LAVOISIER, PARIS, 2005, 406 P.

Pour public spécialisé

REHABILITATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE : LES PROCESSUS DE DECISION ET LE PROJET CARE-W

67/27751

Synthèse des pratiques de gestion et de maintenance de réseau de 13 grands gestionnaires de l'eau européens pour la construction d'un ensemble d'outils d'aide à la décision pour la gestion et la réhabilitation d'un réseau d'eau potable: outil pour le suivi d'indicateurs de performance, outil de prévision statistique des casses, outils d'estimation des besoins et de programmation des réhabilitations de réseau,... - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, REBELO M., TORTEROTOT J. P., WEREY C., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2005, 56-64

Pour tout public

LA GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX DE DISTRIBUTION D'EAU POTABLE. L'APPROCHE ET L'EXPERIENCE DE VEOLIA WATER

67/27752

Retours sur l'expérience de gestionnaire de l'eau d'une grande entreprise pour la gestion des réseaux de distribution d'eau potable. Le vieillissement des réseaux et les problèmes de distribution doivent être traités au niveau local mais l'informatisation et notamment les outils d'aide à la décision peuvent aider à globaliser des données et ainsi répondre rapidement aux attentes des acteurs locaux de l'eau. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, ARNAC P., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2005, 65-79

Pour tout public

REHABILITATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE : DES OUTILS MULTICRITERES POUR LA PROGRAMMATION ANNUELLE

67/27753

Présentation du module CARE-W_ ARP, première version du logiciel d'aide à la décision pour la réhabilitation des réseaux, centré sur la définition des priorités d'action, à partir de critères multiples avec une méthodologie d'évaluation prenant en compte les contraintes locales. Cet outil résulte du groupe de travail européen CARE-W (Computer Aided Rehabilitation of Water Networks), des expérimentations sur différents réseaux sont présentées tels que les réseaux de Lyon, Dresden et Lausanne. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BAUR R., LAFFRECHINE K., LE GAUFFRE P., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2005, 81-89

Pour public averti

REHABILITATION DES RESEAUX D'EAU POTABLE : DES LOGICIELS POUR LE CALCUL D'INDICATEURS TECHNIQUES

67/27754

Care W (Computer Aided Rehabilitation of water network) est un programme de recherche qui vise à définir un outil d'aide à la décision dans le domaine de la réhabilitation des réseaux d'eau potable. L'article présente deux modules techniques qui permettent de définir des indicateurs. Ont été développés des outils de calcul de la probabilité de défaillance et de la criticité hydraulique. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, EISENBEIS P., LAFFRECHINE K., ROSTUM J., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2005, 90-97

Pour public spécialisé

ACCURACY IN WATER LOSSES ESTIMATION IN THE DISTRIBUTION NETWORK - THE PARIS CASE

67/26593

Etude du rendement du réseau de distribution d'eau potable dans la ville de Paris. Evolution temporelle du rendement en fonction de la production d'eau, de la consommation, de l'état du réseau et de l'organisme gestionnaire. Discussion sur les impacts des différentes politiques de distribution d'eau. Moyens techniques à mettre en place pour améliorer le rendement. - © 2005 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, NGUYEN B., WATER SUPPLY, 2004, 123-132

Pour public averti

EVALUATION OF WATER LOSSES IN DISTRIBUTION NETWORKS: RAMMALLAH AS A CASE STUDY

67/26596

Méthode pour déterminer les pertes dans un réseau de distribution d'eau en milieu urbain. Exemple d'application sur la ville de Ramallah en Cisjordanie où les pertes avoisinent 55% de l'eau distribuée. Propositions de procédures pour réduire les pertes et améliorer le rendement du réseau. Identification des points de fuite dans le réseau par des méthodes acoustiques et électriques et réparation du réseau. Amélioration du rendement du réseau après réparation provoquant une réduction drastique des fuites. - © 2004 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, ABUHALAWEH O., MIMI Z., WAKILEH V., ET AL., WATER SUPPLY, 2004, 183-195

Pour public averti

LA GESTION PATRIMONIALE DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : DES OBJECTIFS DES SERVICES A LA MODELISATION

67/26601

Le groupe de projet français REREAU travaillant sur la réhabilitation des réseaux d'assainissement urbains non visitables propose une stratégie de gestion d'un patrimoine réseau assainissement. La démarche s'articule autour des éléments suivants : modélisation informatique à partir d'indicateurs de performance (tableau de bord / valeurs fonctionnelles) et d'évaluations de stratégie de gestion. L'utilisation d'outils de modélisation nécessite un inventaire exhaustif du réseau et une base de données actualisable. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BREYSSE D., LAMPLE M., WEREY C., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 35-42

Pour public spécialisé

VERS UNE MAINTENANCE ET UNE REHABILITATION PREVENTIVES DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT : LE PROJET CARES

67/26605

Le projet Européen CARES a pour objectif de mettre à disposition des outils d'aide à la décision pour les opérations de maintenance et de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Les différents groupes de travail ont pour missions de proposer des outils tels que: tableau de bord avec indicateurs de performance, description structurelle et hydraulique des réseaux et modèle de prévision, recueil de bonnes pratiques, méthodes d'estimation des coûts directs et indirects (aspects socio-économiques), construction de scénarios ainsi que la diffusion des résultats. L'équipe de projet comprend 15 instituts et 17 services urbains. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BREMOND B., KÖNIG A., LE GAT Y., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 71-75

Pour public averti

INDICATEURS DE PERFORMANCE ET AIDE A LA DECISION POUR L'INSPECTION ET LA REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

67/26606

Un outil d'aide à la gestion des réseaux d'assainissement est en cours d'élaboration (projet national français). Il consiste à définir dans un premier temps un ensemble d'indicateurs de performance qui permettront d'établir des priorités d'intervention en matière d'inspection ou de réhabilitation. Par la suite, un outil informatique devrait être créé. - © 2005 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, GIBELLO C., JOANNIS C., LE GAUFFRE P., ET AL., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 76-82

Pour public averti

LA REHABILITATION DES OUVRAGES D'ASSAINISSEMENT DE PARIS

67/26607

Le réseau des égouts de Paris (2427 km) constitue un patrimoine dont le déficit d'entretien hypothèque sa conservation et ses performances. Un programme de réhabilitation a été adopté correspondant à une dépense évaluée à 457 millions € sur 20 ans (1991-2010). Un diagnostic détaillé en temps réel adossé à des outils de description informatisés du réseau permet de définir les travaux et leur calendrier en fonction de la vulnérabilité, de l'état de dégradation et du caractère stratégique des différents tronçons. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, LAUJIN D., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 84-90

Pour tout public

REHABILITATION DES RESEAUX ET METHODOLOGIE DE GESTION DU PATRIMOINE

67/26450

Outils d'aide à la gestion des réseaux d'assainissement développés dans le cadre du Projet National REREAU. Détermination d'indicateurs de performance et de vulnérabilité en fonction des niveaux de performance souhaités. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, LE GAUFFRE P., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 24-28

— Pour public averti

LA RECEPTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION

67/26451

Complément des recommandations techniques rédigées en 1998 par le groupe de travail Réhabilitation des réseaux de la commission Assainissement de l'ASTEE. A partir de la définition (quantitative et qualitative) des objectifs des travaux et des paramètres clés attachés à chaque technique de réhabilitation, un programme d'essais spécifiques est recommandé. Ce programme comprend des essais réalisés après achèvement des travaux complétés ou non par des essais de contrôle d'exécution. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BERGUE J.M., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 29-32

— Pour public spécialisé

COMPUTER AIDED REHABILITATION OF SEWER AND STORM WATER NETWORKS (CARE-S)

67/26995

Présentation d'un projet européen en cours (dénommé CARE-S en anglais) d'assistance par ordinateur pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement. L'objectif est de créer une aide à la décision pour la fiabilisation des réseaux (renforcement structurel et fonctionnel avec analyse des capacités en débit) ceci dans une approche anticipatrice. - © 2005 OIEau

ENG, CONFERENCE, SAE GROV S., SCHILLING W., 2004, 1641-1648

— Pour public averti

GESTION DES RESEAUX D'EAU POTABLE : UNE NOUVELLE VOIE EST OUVERTE

67/26312

L'amélioration du rendement de réseau est un enjeu majeur. Les nouvelles technologies alliant métrologie et téléphonie facilite et optimise la recherche de fuite. Est ici présentée une technologie de Hydreka : les enregistreurs de données Miltilog GSM et le corrélateur multi-capteur synchronisés (SoundSens) - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, CHABLAIS J., FAVRE V., TREHARDY P., L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 2004, 61-63

— Pour tout public

L'INSPECTION VIDEO ET LA GESTION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

67/26382

La gestion des réseaux d'assainissement offre des voies de valorisation des contrôles vidéo. Après un historique de l'inspection caméra et de ses utilisations connexes, l'auteur suggère un usage plus technique en lien avec la gestion patrimoniale rendue nécessaire par la réglementation européenne. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, BRUYELLE J. C., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 76-83

— Pour tout public

INTEGRATION D'UN SYSTEME DE MESURE DANS LA GESTION ET L'EXPLOITATION D'UN RESEAU D'ASSAINISSEMENT

67/26384

Les mesures permanentes donnent une vision des problèmes différente de celle d'une étude diagnostic classique: nécessité de réaliser des investigations complémentaires (campagnes nocturnes, inspections télévisées et contrôle de branchement). Taches complémentaires possibles: conception et dimensionnement d'ouvrages neufs et gestion des plaintes(inondations). La présence des capteurs impose des contraintes particulières. Exemples concrets. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, JOANNIS C., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 93-102

Pour public spécialisé

INDICATEURS DE PERFORMANCE POUR UNE AIDE A LA DECISION CONCERNANT LES INSPECTIONS TELEVISEES ET LES REHABILITATIONS DE COLLECTEURS NON VISITABLES

67/26997

Modèle de diagnostic de réseau. Description des indicateurs utilisés: indicateurs d'état, indicateurs de dysfonctionnement, indicateurs de vulnérabilité et indicateurs d'impact. Présentation des combinaisons réalisées pour obtenir des critères de priorité des deux types d'action (investigation, réhabilitation) vis à vis des différents types d'impact. - © 2005 OIEau

FRE, ACTE DE CONFERENCE, GIBELLO C., JOANNIS C., LE GAUFFRE P., ET AL., 2004, 1617-1627

Pour public averti

TECHNIQUES ET STRATEGIES DURABLES POUR LA GESTION DES EAUX URBAINES PAR TEMPS DE PLUIE

67/27721

200 contributions abordant les différents aspects de la gestion des eaux urbaines par temps de pluie:- Contrôle de la pollution rejetée par les déversoirs d'orage- Traitement des eaux de temps de pluie- Evaluation des performances des systèmes d'assainissement- Gestion des solides en réseau- Chaussées à structure réservoir- Optimisation de la conception des ouvrages d'assainissement- Relargage et transport des métaux dans les sédiments et les sols- Fonctionnement des bassins de stockage et d'infiltration, évaluation de leurs performances- Réutilisation des eaux pluviales et risques sanitaires associés- Contrôle à la source des eaux pluviales : aspects techniques et réglementaires- Efficacité des avaloirs et inondations urbaines- Stratégie globale de gestion des eaux de temps de pluie, prise en compte du milieu récepteur...- © 2005 OIEau

FRE, CONFERENCE, GRAIE, LYON, 2004, 1700 P.

Pour public spécialisé

RECOMMANDATIONS POUR LA REALISATION DES CONTROLES PREALABLES A LA RECEPTION DES TRAVAUX DE REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT

67/25368

Les opérations préalables à la réception des travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement. Les différentes techniques de réhabilitation sont passées en revue en indiquant les tests nécessaires en ce qui concerne la restructuration, la consolidation, l'étanchéité, l'hydraulique, l'anticorrosion et l'anti-abrasion. - © 2004 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, GROUPE DE TRAVAIL, TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2004, 37-59

Pour public averti

AIDE MULTICRITERE AUX DECISIONS DE REHABILITATION D'UN RESEAU D'EAU POTABLE

67/26284

Elaboration et test d'un système d'outils informatiques d'aide à la réhabilitation des réseaux d'eau potable. Ce système propose une approche multicritère adaptable sur chaque site d'étude. Présentation partielle des résultats. Mise en exergue des connaissances sur les apports de l'utilisation de cet outil. - © 2004 OIEau

FRE, CONFERENCE, BAUR R., LAFFRECHINE K., LE GAUFFRE P., ET AL., 2004, 8 P.

Pour public spécialisé

UTILISATION D'UN MODELE DE MARKOV POUR L'ETUDE DU VIEILLISSEMENT DES RESEAUX D'EAU - APPLICATION SUR LE PATRIMOINE DU GRAND LYON

67/26285

Principes, calage et application d'un modèle markovien de vieillissement des réseaux de distribution d'eau potable sur l'agglomération lyonnaise. Utilisation du taux de casse annuel comme indicateur du taux de vieillissement. - © 2004 OIEau

FRE, CONFERENCE, LAFFRECHINE K., LE GAUFFRE P., POINARD D., ET AL., 2004, 8 P.

Pour public averti

VERS UNE NOUVELLE TELEGESTION ?=TOWARDS A NEW REMOTE MANAGEMENT ?

67/22833

Les nouveaux systèmes de gestion des capteurs à distance. Réseaux Internet/Intranet/Ethernet. Application à la gestion des réseaux d'eau et d'assainissement. Quelques exemples. - © 2003 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, MIZIER M. O., L'EAU, L'INDUSTRIE, LES NUISANCES, 2003, 26-34

Pour tout public

STRATEGIC WATER NETWORK REHABILITATION PLANNING

67/25791

Développement d'un outil informatique d'aide à la décision pour la réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable. Présentation de scénarios afin de prévoir à court terme ou à long terme les effets des prises de décisions. - © 2004 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, HERZ R. K., LIPKOW A. T., WATER SUPPLY, 2003, 35-42

Pour public spécialisé

MULTI-CRITERIA DECISION SUPPORT FOR ANNUAL REHABILITATION PROGRAMMES IN DRINKING WATER NETWORKS

67/25792

Etat d'avancement sur un outil d'aide à la décision pour lancer un programme annuel de réhabilitation de réseaux d'eau dans le cadre du projet européen CARE-W. La méthodologie proposée permet aux décideurs de prendre en compte les aspects suivants : déficiences du réseau, améliorations envisageables et coûts à partir de critères définis en fonction d'objectifs (ou points de vue) de type interne ou externe. - © 2004 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BAUR R., LE GAUFFRE P., SAEGROV S., WATER SUPPLY, 2003, 43-50

Pour public spécialisé

METHODS FOR ESTIMATING WATER NETWORK REHABILITATION NEEDS

67/25795

Synthèse des principaux outils informatiques utilisés en Norvège pour prévoir les besoins de réhabilitation des réseaux de distribution d'eau potable. - © 2004 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, KÖNIG A., MATTICK A., SAEGROV S., ET AL., WATER SUPPLY, 2003, 63-69

Pour public averti

L'ENREGISTREMENT DES DEFAILLANCES POUR AMELIORER LA CONNAISSANCE DES RESEAUX D'EAU POTABLE

67/20751

Le suivi des défaillances d'un réseau et de la fréquence de ces défaillances est un indicateur de l'état du réseau. Les données sont alors recueillies sur une fiche type suivant 4 thèmes : la localisation de la défaillance, la description de l'intervention, la description de l'élément concerné et de son environnement, la description de l'état de la conduite. L'exploitation de ces données, associée à un SIG, permet d'aboutir à la construction d'un historique et à un programme de réhabilitation. - © 2002 OIEau

FRE, ARTICLE DE PERIODIQUE, EISENBEIS P., LAPLAUD C., WEREY C., TECHNIQUES SCIENCES ET METHODES, 2002, 42-53

Pour tout public

METHODES D'INVESTIGATION SUR LES CANALISATIONS

67/20607

L'investigation sur les canalisations à partir d'échantillons est actuellement le seul moyen direct permettant de connaître les états de transformation de leurs parois intérieure et extérieure. Elle constitue dès lors l'une des étapes importantes du diagnostic d'un réseau, pouvant orienter en final le choix entre les solutions de réhabilitation ou de renouvellement d'une conduite. L'article présente un protocole d'investigation établi à partir de l'expérience accumulée, par différentes personnes, aux cours de nombreuses expertises. Quelques exemples illustrent la mise en application de certaines phases de ce protocole. - © 2002 OIEau

FRE, CONFERENCE, BARON J., LEDION J., LESSIRARD L., NOUAIL G., 2002, 73-85

Pour public averti

SELECTING AND SCHEDULING INFRASTRUCTURE REHABILITATION PROJECTS

67/26070

Analyse des systèmes de gestion et de distribution d'eau potable pour assurer la distribution et une bonne qualité de l'eau au consommateur. Projets de réhabilitation et de maintenance des réseaux à mettre en œuvre. Mise au point d'indicateurs pour définir les performances d'un réseau. L'interdépendance des indicateurs mis au point rend difficile d'identifier les priorités dans les projets à réaliser. Présentation d'une méthode pour hiérarchiser et classer les projets par ordre de priorités. Implémentation de la méthode sous forme d'un logiciel informatique. - © 2004 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BAUR R., KROPP I., WATER SUPPLY, 2002, 43-50

Pour public averti

SELECTING LEAD PIPE REHABILITATION AND REPLACEMENT TECHNOLOGIES

67/17544

L'évolution réglementaire tant aux USA qu'en Europe implique la mise en conformité des réseaux et le remplacement des conduites en plomb. Les cinq principales technologies utilisées aux USA pour la réhabilitation des réseaux publics en plomb sont :- remplacement avec ouverture d'une tranchée (open-trench replacement), - pose d'une nouvelle conduite suivant un tracé différent (replacement on a new route), - remplacement suivant le même tracé (replacement using an existing route), - gainage intérieur (slip lining), - revêtement intérieur du tuyau (pipe coating). Un comparatif technique et financier faisant appel à l'expérience de terrain est détaillé. Un guide d'évaluation et de sélection est proposé. - © 2001 OIEau

ENG, ARTICLE DE PERIODIQUE, BOYD G.R., KIRMEYER G., TARBET N.K., 2001, 74-87

Pour public averti

REHABILITATION DES RESEAUX D'ASSAINISSEMENT VISITABLES ET NON VISITABLES

67/23905

Les différentes techniques de réhabilitation présentes actuellement sur le marché : Etat de l'art. Ce mémoire, présente les trois parties suivantes : auscultation et diagnostic, techniques de réhabilitation, Contrôle qualité. Il repose sur les Recommandations pour la réhabilitation des réseaux d'assainissement de l'Association Générale des Hygiénistes et Techniciens Municipaux (A.G.H.T.M.). - © 2003 OIEau

FRE, MEMOIRE, YAHIAOUI F., CONSERVATOIRE NATIONALE DES ARTS ET METIERS, 2000, 66 P.

Pour tout public

Les références récentes de JURIEAUDOC sont consultables sur le Web
<http://eaudoc.oieau.fr>

Ces documents sont disponibles à l'Office International de l'Eau

TEXTES JURIDIQUES

Projet de loi sur l'eau et les milieux aquatiques adopté en 1^{ère} lecture par le Sénat le 14 avril 2005.

Arrêté du 15 février 2005 relatif aux schémas directeurs de prévision des crues et aux règlements de surveillance et de prévision des crues et à la transmission de l'information correspondante (J.O du 9 avril 2005).

Instruction budgétaire et comptable M. 4 du 29 mars 2005 applicable aux services publics locaux industriels et commerciaux (J.O du 7 avril 2005).

Arrêté du 29 mars 2005 relatif à la modification de plans de comptes applicables aux services publics locaux industriels et commerciaux (M. 4) (J.O du 7 avril 2005).

Loi n° 2005-289 du 30 mars 2005 autorisant l'approbation du protocole sur l'eau et la santé à la convention de 1992 sur la protection et l'utilisation des cours d'eau transfrontières et des lacs internationaux (J.O du 31 mars 2005).

Circulaire du 19 janvier 2005 relative aux programmes d'actions de prévention des inondations par bassins versants sur les années 2003 à 2007 : modalités de pilotage et de suivi (B.O du MEDD du 30 mars 2005).

Décret n° 2005-236 du 14 mars 2005 relatif au rapport annuel du délégataire de service public local et modifiant le code général des collectivités territoriales (J.O du 18 mars 2005).

Décret n° 2005-233 du 14 mars 2005 pris pour l'application de l'article L. 563-3 du code de l'environnement et relatif à l'établissement des repères de crues. (J.O du 16 mars 2005).

Arrêté du 14 mars 2005 relatif à l'information des propriétaires ou gestionnaires concernés par l'établissement des repères de crues. (J.O du 16 mars 2005).

Arrêté du 14 février 2005 relatif au titre professionnel de technicien(ne) de traitement des eaux. (J.O du 1^{er} mars 2005).

QUESTIONS POSEES AU GOUVERNEMENT

Question écrite du député Bruno Bourg-Broc relative à la signification de l'expression " eau courante " utilisée dans la définition du " logement décent " inscrite dans le décret n°2002-120 du 30 janvier 2002. (Question publiée au JOAN du 25 janvier 2005 / Réponse publiée au JOAN du 12 avril 2005).

Question écrite du député Yvan Lachaud interrogeant le Ministre sur l'existence d'une réglementation permettant de rendre inconstructible les terrains situés autour des stations d'épuration afin de réduire l'exposition de la population aux nuisances générées par ces ouvrages. (Question publiée au JOAN du 6 avril 2004 / Réponse publiée au JOAN du 12 avril 2005).

Question écrite du député Jean-Luc Warsmann relative aux modifications envisagées par le gouvernement pour aider les particuliers à financer les travaux de réhabilitation des dispositifs d'assainissement non collectifs.(Question publiée au JOAN du 30 novembre 2004 / Réponse publiée au JOAN du 12 avril 2005).

Question écrite du député M. Jean-Louis Dumont relative aux moyens dont disposent les services en charge de la police de l'urbanisme pour sanctionner les infractions liées au caractère inondable de certaines parcelles.(Question publiée au JOAN du 19 octobre 2004 / Réponse publiée au JOAN du 29 mars 2005).



Le Ministère de l'Écologie
et du Développement Durable
(Direction de l'Eau)



Les 6 Agences de l'Eau



Le Ministère de l'Agriculture,
de l'Alimentation
de la Pêche et des Affaires Rurales



La Région Limousin



Le Ministère de la Santé
et de la Protection Sociale
(Direction Générale de la Santé)



Le Réseau International
des Organismes de Bassin
(Aquadoc-Inter - RIOB)

NOS PARTENAIRES

Les services d'information pour nos abonnés

Trois forfaits disponibles :

EAUDOC Classic

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche.

119,60 € TTC
100,00 € HT

L'accès hors forfait reste cependant possible à tous par le biais de la **recherche à la carte** et la **commande individuelle** via le panier personnel.

Pour les **grands comptes**, notre offre est étudiée en étroite collaboration afin de définir au mieux les besoins spécifiques et de trouver les solutions les mieux adaptées.

EAUDOC Executive

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail.

251,16 € TTC
210,00 € HT

EAUDOC Premier

- Accès web illimité à la recherche dans les bases OIEau techniques, scientifiques, socio-économiques, juridiques, R&D et DCE
- Sommaires d'ouvrages téléchargeables gratuitement,
- Nouvelle "Revue des Sommaires" électroniques (plus 7 000 nouvelles références chaque année),
- Accès aux documents sélectionnés sur le web,
- Assistance téléphonique à la recherche,

- ⊕ La presse en ligne avec **Information Eaux électronique** (11 n°/an) : tous les mois, les dernières nouvelles des agences de l'eau, l'eau en France et dans le monde, les grands projets internationaux, l'actualité documentaire,
- ⊕ La revue de presse électronique quotidienne en ligne et par mail,

- ⊕ **Information Eaux en version papier** sur votre bureau (11 n°/an)
- ⊕ les dernières références bibliographiques de nos bases en ligne,
- ⊕ La construction de votre **veille automatique personnalisée** (2 requêtes).

454,48 € TTC
380,00 € HT

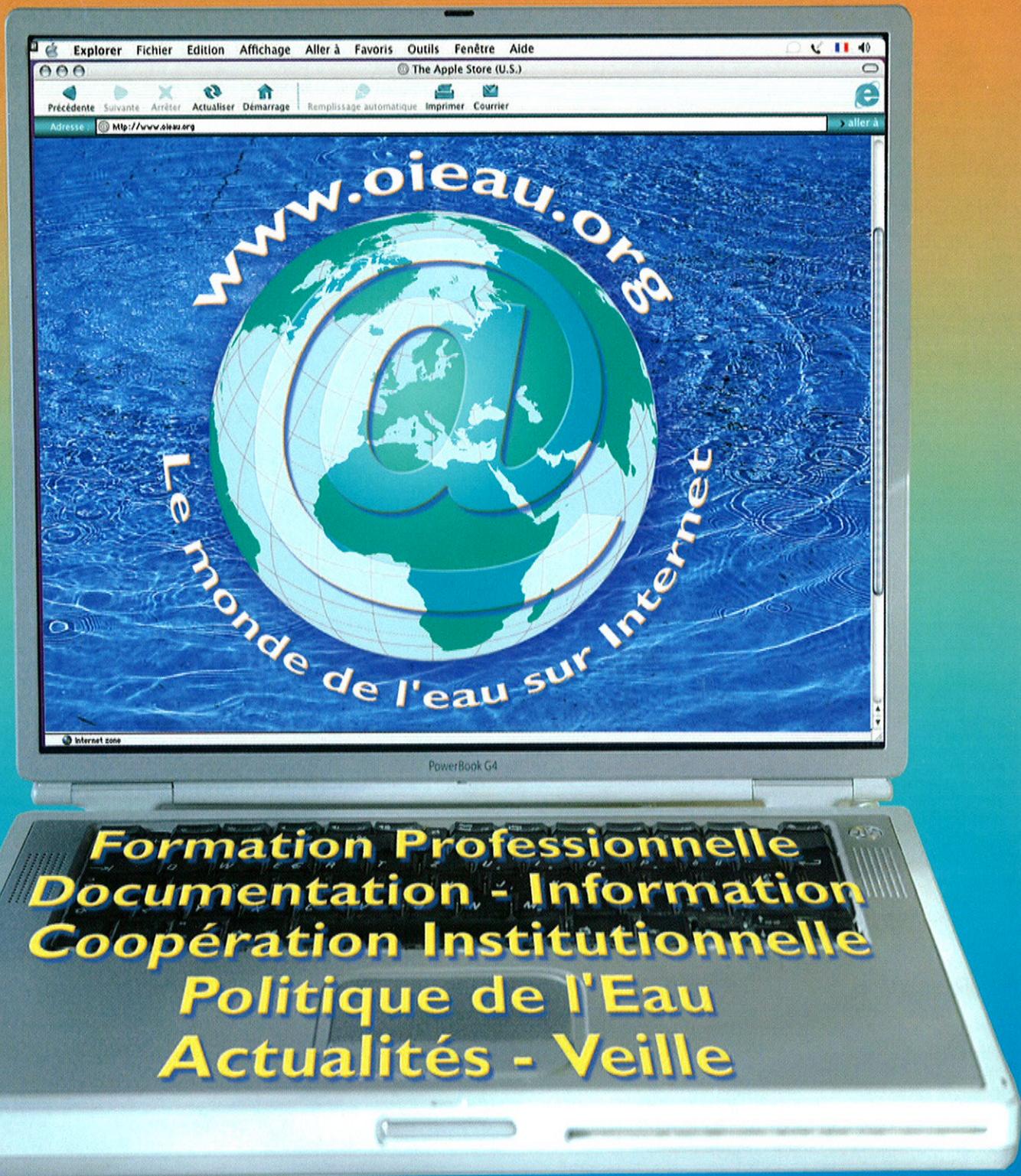
Abonnez-vous !

<http://eaudoc.oieau.fr>

AQU@VEILLE

L'actualité du monde de l'eau en direct sur votre messagerie
150 € HT / an

aquaveille@oieau.fr



Liens Priviliégiés

RIOB

SEMIDE

AQUADOC-INTER

CARTEL

SAGE

www.oieau.org



Office International de l'Eau

Direction de l'Information, de la Documentation et des Données sur l'Eau

15, rue Edouard Chamberland - 87065 Limoges Cedex

Tél. : + 33 (0) 5 55 11 47 47 - Fax : + 33 (0) 5 55 11 47 48

E-mail : caudoc@oieau.fr - Internet : <http://www.oieau.org>